



94-09-09: Statement of Cons. Perm. de la Francophonie, Mme.S.A.Cziffra

The electronic preparation of this document has been done by the Population Information Network(POPIN) of the United Nations Population Division in collaboration with the United Nations Development Programme

AS WRITTEN

Discours

prononce par

Madame Shirin AUMEERUDDY CZIFFRA

President du Conseil Permanent de la Francophonie

le 9 septembre 1994

devant la

Conference Internationale sur la Population

et le Developpement

(Le Caire - 5 au 13 septembre 1994)

Monsieur le President,

Je voudrais d'abord vous feliciter pour votre nomination a cette fonction que vous remplissez avec brio pour le plus grand succes de cette

importante Conference. Mes remerciements et mon appreciation s'adressent également au Gouvernement égyptien dont l'accueil et le savoir-faire sont la manifestation d'une tradition plusieurs fois millénaire. Vous transmettez aussi à Madame Nafis SADIK mes plus vives félicitations pour son courage et sa persévérance pour une Conférence pour le moins difficile.

Vous me permettez, Monsieur le Président, de rappeler que la Francophonie institutionnelle intergouvernementale, que je représente ici aujourd'hui, est née en terre africaine en 1970 à Niamey sous l'impulsion des Chefs d'Etat du Niger, du Sénégal et de la Tunisie dont je salue les dignes représentants. Depuis 1986, cette Francophonie de coopération est devenue résolument politique par la tenue à Paris de la première Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays qui la composent.

En moins de huit ans, quatre autres Conférences au Sommet ont eu lieu et la Francophonie s'est structurée, s'est organisée en même temps qu'elle accueillait de nouveaux pays à tradition francophone. Aujourd'hui, la Francophonie rassemble 47 Etats et Gouvernements qui représentent une population totale de plus de 400 millions d'habitants dont près de 125 millions de parlants français. Partageant une même langue et les valeurs qu'elle véhicule, les partenaires francophones sont répartis sur les cinq continents, soit 28 en Afrique et Océan Indien, 4 en Asie et au Proche Orient, 8 en Europe, 6 dans les deux Amériques et 1 en Océanie. La Francophonie est ainsi un forum où des cultures très variées se conjuguent et s'associent pour relever ensemble les défis du monde moderne et pour faire entendre leur voix sur la scène internationale.

Ma présence à cette Conférence, Monsieur le Président, répond à une demande explicite de nos Chefs d'Etat et de Gouvernement qui se sont réunis pour la cinquième rencontre dans la République de Maurice en octobre

dernier. Le Conseil Permanent de la Francophonie que je preside, a pour mission d'animer et de coordonner les activites de la Francophonie entre deux sommets; instance politique, c'est a conseil qu'incombe le devoir d'assurer la presence de la Francophonie sur la scene internationale.

Je ne pouvais donc manquer de venir participer a cette Conference dont les enjeux sont d'une importance capitale pour des generations a venir.

Nous savons que cette Conference suscite de vifs debats car la realite que nous avons a analyser est tres complexe. Nous sommes confrontes a la valse des statistiques concernant l'evolution de la population mondiale et a la capacite de notre planete a nourrir tous ses habitants. Et puis chacun de nos points de vue sur la maitrise de nos populations prend ses racines dans un humus culturel riche de plusieurs siecles. Et pourtant, ces assises ont evolue et elles evoluent encore. Nos connaissances sur l'etre humain et sur le monde qui nous entoure nous ont rendus conscients des dangers que nous pouvons desormais eviter; nous avons appris au fil des ages a vivre ensemble et a mettre en place des moyens qui permettent a chacun de remplir sa mission personnelle; dans le creuset de l'histoire, la conscience et la liberte sont devenus les guides de l'agir humain.

Au coeur de ces acquis se situe pour nous tous la preeminence absolue de l'etre humain dont les droits et les devoirs se sont liberes progressivement de leurs gangues comme autant de pierres precieuses. Hommes, femmes et enfants ont desormais des droits individuels qu'ils doivent exercer dans le respect de la communaute, et dont la societe et l'Etat qui la represente doivent garantir l'exercice. L'histoire de l'Organisation des Nations Unies est jalonnee de l'affirmation de ces droits qui eclairent singulierement les debats de notre Conference. Je n'evoquerai que le droit a l'education et le droit a la sante.

Nous ne devons plus supporter que tant d'êtres humains n'aient pas accès aux connaissances les plus élémentaires ni qu'ils ne disposent des soins de santé nécessaires à un bien-être minimum, quels que soient leur sexe et leur âge. Tant que cette situation ne sera pas corrigée dans tous nos pays, nous risquons d'aborder les questions liées à la population sous un angle exclusivement statistique ou économique. La réponse à l'évolution de la population mondiale est pour moi impérativement liée à l'accès à l'éducation et aux soins de santé pour tous. Ce sont des données incontournables pour l'exercice d'une liberté guidée par une conscience éclairée.

Un esprit sain dans un corps sain: cet adage, plusieurs fois centenaire, exprime une sagesse élémentaire dont l'ignorance ne peut que nous conduire à l'injustice et à la catastrophe. Comment pourrions-nous prétendre discuter de population si nous n'assurons pas la mise en place de structures éducatives et de soins de santé pour tous à toutes les étapes de la vie. La maternité, Monsieur le Président, est une étape capitale qui exige des soins avant, pendant et après la mise au monde. C'est la société toute entière qui doit s'en préoccuper et non pas seulement la mère. Car l'acte de procréation permet à l'humanité d'exister. Elle ne peut et ne doit pas être un acte isolé qui ne concerne que la mère ou la famille immédiate. En contrepartie la société ne peut pas non plus dicter aux femmes leur comportement dans ce domaine en faisant totalement abstraction de leur identité d'être humain ayant des droits.

La déclaration solennelle du Sommet de Maurice proclame la détermination de tous les Chefs d'État francophones " à lutter contre toute forme de discrimination, d'exclusion et d'intolérance fondées sur la race, le sexe, la langue et la religion." Des rattrapages s'imposent de toute évidence dans chacun de ces domaines. En matière de fécondité, un effort

tout particulier doit être mis sur l'émancipation de la femme, cle de voute de l'évolution contrôlée de nos populations. Nous aurons l'occasion de revenir sur le rôle de la femme dans la société à l'occasion de la Conférence de Pékin en 1995. Mais dès maintenant, il n'est pas inutile de rappeler qu'elle porte la vie, la met au monde et joue un rôle majeur dans sa conduite vers l'âge d'un citoyen responsable.

Dans l'exercice de sa mission, il est primordial qu'aucune discrimination ne s'exerce à son égard.

Nous nous réjouissons de ce que le statut de la femme ait été au cœur des préoccupations depuis le début des délibérations. Tout doit être mis en œuvre pour que, dès son plus jeune âge, la femme puisse jouir des mêmes droits que l'homme en même temps que ce dernier doit être éduqué pour assumer pleinement ses responsabilités relatives à sa future paternité et à son rôle positif au sein de la famille.

Je n'ai pas la compétence pour définir le volume de population acceptable sur notre planète mais je sais que tout être humain qui dispose des moyens nécessaires à son épanouissement saura poser des gestes responsables qui tiendront compte à la fois de son bonheur et de celui d'autrui. Car la connaissance développe également le sens de la communauté. Elle apprend que nos gestes individuels ont une influence sur le développement de la société. Nous ne pouvons ignorer ce lien essentiel. Or l'acte de procréer est un acte humain qui a des répercussions à la fois sur l'individu et sur la collectivité. Il faut donc que cet acte soit éclairé, conscient, libre et responsable.

Cet acte est de plus, gros de conséquences parce qu'il met au monde un être humain dont le droit à une vie heureuse a formellement été réaffirmé par la Conférence des Nations Unies qui s'est tenue à New-York en 1990 et

dont la Francophonie s'est engagée à appliquer le plan d'action lors de la Conférence des ministres francophones chargés de l'enfance qui s'est tenue à Dakar en juillet 1993.

Monsieur le Président, les quelques principes que je viens d'évoquer doivent, me semble-t-il, polariser les décisions que nous devons prendre au cours de cette Conférence. Alors et alors seulement, nous pourrions débattre des moyens pour concilier population mondiale et développement durable.

Une certitude demeure pour moi, Monsieur le Président, l'exercice de la fécondité doit tenir compte à la fois des droits de l'individu et des grandes questions collectives relatives à la nutrition, au logement, au travail et au maintien de l'équilibre écologique de notre planète. C'est dire que population et développement durable sont en très étroite relation. Or le développement durable ne se décrète pas; il se construit sur des piliers solides: une population en bonne santé, bien instruite et qui peut, par le travail librement choisi, s'investir dans la transformation de son environnement et de ses conditions d'existence.

La Francophonie, depuis sa création, est résolument engagée dans la coopération et le développement. Nous conduisons de nombreux programmes pour que chaque pays de notre communauté parvienne à un degré satisfaisant de développement fondé sur l'établissement d'un État de droit qui garantisse les droits de tous ses citoyens. Aussi avons-nous salué avec bonheur l'affirmation du droit au développement issue de la Conférence mondiale sur les droits de l'Homme tenue à Vienne en juin 1993.

Monsieur le Président, la Francophonie s'est préparée avec soin à la tenue de cette Conférence. Des experts de nos États francophones se sont réunis à plusieurs reprises pour dégager des positions communes dans le

respect de la diversite de nos cultures.

Je vous assure que la Francophonie fera une priorite du suivi de l'execution du programme d'action qui sera issu de notre Conference. Plusieurs de nos pays sont en etat de sous-developpement et ils en subissent actuellement toutes les consequences, notamment la malnutrition, la pauvrete et le deplacement des populations. Cette situation depend, bien sur, d'une mauvaise repartition des ressources sur la planete mais nous sommes convaincus que le volume de la population a une incidence directe sur cette situation. C'est pourquoi, cette Conference tient particulierement a coeur a l'espace francophone.

Mesdames et Messieurs, nous sommes les citoyens de la planete. Quelles que soient nos cultures, nos langues, nos croyances, qu'importe en realite si nous nous respectons mutuellement. Il ne tient qu'a nous de sauver notre planete. II suffit d'avoir la volonte.

For further information, please contact: popin@undp.org
POPIN Gopher site: <gopher://gopher.undp.org/11/ungophers/popin>
POPIN WWW site: <http://www.undp.org/popin>